COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 1er décembre 2020

Publication de deux études dédiées au bloc communal :

Territoires et Finances
Indice de prix des dépenses communales

Territoires et Finances

L'analyse**, réalisée par La Banque Postale, avec l'AMF et, pour la première fois, avec la Banque des Territoires**, **décline les principaux ratios financiers des communes par strate démographique et appartenance intercommunale au titre de l'année 2019**.

L'analyse propose des zooms par strate démographique sur les produits des services et du domaine, particulièrement impactés par la crise sanitaire. Sont ainsi mises en lumière des différences dans la nature des recettes selon la taille démographique des communes, les plus petites percevant majoritairement des recettes issues des ventes de récolte et des produits forestiers, les plus grandes recouvrant un niveau important de droits de stationnement.

Nouveau cette année, l'analyse prend également en compte les communes nouvelles, un phénomène grandissant depuis le début des années 2010. Elles étaient au nombre de 774 au 1er janvier 2019, regroupant ainsi plus de 2 500 communes soit 2 % du total. Au regard de leur grande hétérogénéité et de leur inégale répartition selon les strates démographiques, la comparaison avec l'ensemble des communes a été menée avec prudence. Certaines spécificités liées au statut transitoire ressortent en comparaison avec les autres communes, notamment en considérant leurs charges incompressibles dues aux coûts d'entrée. Pour ce qui est des recettes et des dépenses de fonctionnement, elles tendent vers la moyenne nationale. Ce statut offre une plus grande latitude d'investissement par rapport aux communes préexistantes et à la moyenne nationale, ce qui leur permet de porter des projets de territoire plus ambitieux.

Indice de prix des dépenses communales

Cet indice, réalisé par La Banque Postale en partenariat avec l'AMF, mesure l'inflation réellement supportée par les communes en prenant en compte la spécificité de leurs dépenses. Trois strates démographiques ont été définies afin d'affiner l'analyse selon la taille de la commune.

Il ressort de cette étude, qu'**à la fin du 1er semestre 2020, l'indice de prix des dépenses communales évolue, sur un an, de façon contenue**. Toutes strates confondues, l'indice hors charges financières a en effet progressé de + 0,57 %, sur la base des quatre trimestres de juillet 2019 à juin 2020 rapportés aux quatre trimestres précédents. Ce rythme d'évolution est proche de celui enregistré par l'inflation supportée par les consommateurs (+ 0,66 %). Cette faible progression résulte notamment du gel du point d'indice, mais également du net ralentissement (voire de la baisse qui résulte en grande partie du contexte économique lié au confinement) de certains indicateurs Insee composant ce panier.

Sur longue période (de 2010 à 2019), **les évolutions du panier du maire** mesurées hors charges financières **demeurent toutefois plus élevées que l'inflation supportée par les ménages**, l'écart entre les deux mesures (respectivement + 1,41 % et + 0,98 %) atteignant un peu moins d'un demi-point.

Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (www.amf.asso.fr)

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'histoire de l'AMF se confond avec la défense des libertés locales. L'AMF s'implique pour que les maires et les présidents d'intercommunalité disposent des moyens juridiques et financiers suffisants pour assurer leurs missions. Sa légitimité, et donc sa force, c'est plus de 34 000 adhérents (maires et présidents d'EPCI), et un réseau de 103 associations départementales de maires. L'AMF assure deux grandes missions : être une force de proposition et de représentation auprès des pouvoirs publics ; et assurer une fonction de conseil, d'information permanente et d'aide à la décision à ses adhérents.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

À propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe de bancassurance, filiale du Groupe La Poste, présent sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance, de la banque de financement et de la gestion d'actifs. La Banque Postale accompagne ses clients particuliers, entreprises, professionnels, associations et acteurs du secteur public local, avec une gamme complète de services accessibles à tous. Banque de proximité, 1er prêteur bancaire des collectivités locales, elle est présente sur tout le territoire avec plus de 17 000 points de contacts dont 7 700 bureaux de poste, tout en développant une offre digitale, notamment avec sa banque 100 % mobile Ma French Bank. Banque et citoyenne, pionnière d'une finance responsable, elle est en charge d'une mission de service public d'accessibilité bancaire.

La Banque Postale, c'est :
- 10,5 millions de clients actifs
- 1,5 million de clients bénéficiaires de la Mission d'accessibilité bancaire
- 1,6 million de clients financièrement fragiles
- 685 000 clients patrimoniaux
- plus de 350 000 clients personnes morales
- 1re banque mondiale du secteur « banques publiques et régionales » (selon l'ISS-ESG - septembre 2020)

Chiffres à fin 2019

Contacts presse :

AMF
Marie-Hélène Galin
06 80 18 61 66
marie-helene.galin@amf.asso.fr

La Banque Postale
Victor Labrusse
06 42 27 09 77
victor.labrusse@laposte.fr

Banque des Territoires
Marie-Caroline Cardi
06 38 53 97 67
marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr